



A l'attention de
Vélorution Cherbourg-en-Cotentin
Envoi par mail à cherbourg@fub.fr

Cherbourg-en-Cotentin, le 27 février 2026

Pièce jointe : Réponse aux questions adressés par la voie postale

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interpellé dans le cadre des élections municipales sur la place du vélo dans les politiques publiques à Cherbourg-en-Cotentin. Je tenais à vous remercier de m'associer à cette réflexion et je me fais une joie de vous adresser en pièce jointe les réponses de la liste "Une Maire pour Rassembler" à vos questionnements. Je me tiens à votre disposition pour poursuivre cet échange par une rencontre.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Camille MARGUERITTE



Permanence de campagne "Une maire pour rassembler"
18, rue au Blé, 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

➤ Plus d'infos sur
margueritte2026.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026 — CHERBOURG-EN-COTENTIN



Déploiement du schéma directeur cyclable 2023-2032. Quels engagements prenez-vous concernant le calendrier de réalisation, les financements dédiés, la qualité des aménagements ?

Le schéma directeur qui prévoit 122 km de linéaire cyclable, 7 lignes cyclables structurantes, 10 000 places de stationnement vélo et 8 zones apaisées a été voté en conseil municipal à l'unanimité. En effet, j'ai fait le choix, comme les autres conseillers municipaux d'opposition - aujourd'hui mes colistiers pour certains - de voter le programme ambitieux et nécessaire que nous avons d'ailleurs salué lors du conseil. Fidèle à cet engagement, nous prenons l'engagement d'en poursuivre l'application, dans les délais impartis en y consacrant des financements importants, même s'ils nous imposent des choix difficiles.

Maillage entre les communes déléguées. L'agglomération vise un réseau hiérarchisé d'itinéraires intercommunaux. Comment la ville soutiendra-t-elle ce réseau ? Vous engagez-vous à créer un réseau express vélo REV local en lien avec le schéma vélo de l'agglomération ?

Nous souhaitons évidemment soutenir cette ambition communautaire. Avec nous, la ville s'engage à être proactive sur ce réseau : appui aux études, éventuellement mise à disposition de locaux et cofinancement, travail sur le nettoyage des pistes cyclables, etc.

Nous ne pouvons cependant pas prendre un engagement sur Réseau express vélo sans réfléchir aux mobilités de manière globale. Nous prévoyons de revoir le plan de circulation de la ville, en cohérence avec des schémas de la région, du département et de l'agglomération. Nous ne sommes cependant pas opposés à un tel projet de REV.

Création d'un service municipal vélo. Pourriez-vous créer une cellule technique dédiée à la coordination du schéma directeur, l'entretien régulier, le lien avec l'agglomération, l'information des usagers, l'information des usagers et le poste de chargée de mission vélo ?

Nous sommes convaincus que le schéma directeur cyclable doit entrer dans la réflexion globale de mobilités. À cet effet, nous ne prévoyons pas une cellule technique dédiée.

Entretien des aménagements. Comment assurerez-vous la gestion de la végétalisation, la qualité du revêtement, l'éclairage, le traitement des points noirs ?

Comme vous le savez, l'état de l'espace public est l'une de nos priorités. Sur la qualité du revêtement, nous souhaitons procéder à un audit de l'ensemble des chaussées et trottoirs pour établir un plan pluriannuel de rénovation.

Sur l'éclairage, nous souhaitons organiser une consultation citoyenne pour savoir si nous devons "rallumer la lumière" à l'échelle des quartiers. Nous n'attendrons cependant pas pour les grandes lignes droites les plus dangereuses.

Sécurisation des carrefours identifiés comme dangereux (gare SNCF / multimodale & rue de l'Abbaye). Quelles transformations concrètes proposez-vous ?

Après un diagnostic à l'échelle de la ville, nous programmons de modifier le plan de circulation de la ville. À cette réflexion s'ajoutera un plan pluriannuel d'investissement, notamment sur le sujet des voiries.

Ces carrefours incontestablement dangereux mériteront nécessairement des aménagements dont nous ne pouvons pas encore dévoiler le détail en l'attente d'un diagnostic réalisé par des professionnels du sujet et d'une vision globale des flux sur la commune.

Vers une véritable ville 30. Êtes-vous favorable à la généralisation du 30 km/h dans Cherbourg-en-Cotentin ? Quelles mesures d'application de contrôle envisagez-vous ?

C'est un sujet qui est régulièrement évoqué lors de nos porte-à-porte. Nombreux sont les habitants qui constatent des vitesses excessives dans leurs rues. Nous ne pouvons cependant pas passer l'ensemble de la ville à 30km/h dans un souci évident de fluidité du trafic. Je pense notamment aux boulevards Pierre-Mendès-France, de la Saline ou encore au boulevard de l'Atlantique.

Ne souhaitant pas une mesure généralisée qui n'aurait pas de sens, nous sommes par contre disposés à abaisser la vitesse maximale dans de nombreuses rues dans le cadre du nouveau plan de circulation de la ville.

Afin de faire respecter cette réglementation, plusieurs mesures pourront être mises en place :

- un aménagement urbain adapté (rétrécissement de la chaussée, dispositifs ralentisseurs) ;
- la sanction grâce aux moyens de police municipale que nous souhaitons renforcer. Ces équipes de proximité auront au cœur de leur mission la lutte contre les incivilités, au rang desquelles nous comptons les excès de vitesse.

On ne doit pas opposer mais apaiser avec des espaces distincts, marqués et clairs.

Respect des aménagements et trottoirs. Quelles actions prévoyez-vous contre le stationnement sur pistes cyclables & la circulation dangereuse des trottinettes ?

J'évoquais juste avant la mission des policiers municipaux pour lutter contre les incivilités. La circulation dangereuse des trottinettes ou le stationnement gênant entrent également dans ce cadre. Un ordre de fermeté et de verbalisation sera donné notamment pour les trottinettes sur les trottoirs et pour non port du casque.

Pour le stationnement gênant, j'ajouterai qu'une meilleure signalisation et des aménagements urbains mieux pensés pourraient aider à améliorer sensiblement la situation.

Parkings-relais vélo et stationnement sécurisé. Où installer des consignes sécurisées, des parkings couverts proches des équipements culturels et sportifs, des solutions dans les quartiers denses ?

Les parkings-relais vélo et stationnement sécurisé sont gérés par Cap Cotentin. C'est donc au niveau de l'agglomération que doit se conduire la réflexion. Nous réfléchissons avec l'ensemble des communes qui peuvent être concernées par ce sujet pour offrir une offre cohérente et lisible à l'échelle du territoire communautaire.

Stationnement longue et courte durée. Quels objectifs chiffrés en termes d'arceaux et de box d'ici 2032 ?

Nous ne fixons pas d'objectif chiffré plus précis que le schéma directeur et attendons d'avoir à notre disposition l'expertise des agents de la ville, ainsi que d'avoir réalisé l'étude du plan de circulation et de stationnement à l'échelle de l'ensemble de la commune.

Déploiement des services de location courte durée ("vélos orange"). Votre projet :

Nous souhaitons maintenir ce dispositif apprécié de tous et utile. A ce stade, nous ne disposons pas d'assez d'éléments pour faire une proposition que nous souhaitons sérieuse quant au développement.

Bus / Vélo. Comment sensibiliser et former les conducteur.ices de bus pour sécuriser les dépassements ?

Il appartient à Cap Cotentin et à l'agglomération de se pencher sur ce sujet.

Savoir rouler à vélo. Êtes-vous favorable à sa généralisation dans toutes les écoles publiques ?

Nous sommes favorables au développement sensible de ce dispositif de bon sens et utile. Autant que possible, avec les partenaires locaux, nous développerons "Savoir rouler à vélo" pour aboutir à une généralisation si les moyens mobilisables y parviennent.

Déploiement des rues scolaires. Votre projet :

Nous souhaitons dans les rues scolaires : développer la vidéoprotection (pilotee depuis un centre de supervision urbain), sécuriser les voiries (routes et trottoirs), sécuriser le stationnement et poursuivre les politiques de prévention (notamment avec l'appui d'une police municipale renforcée).

Mobilité des agents municipaux. Êtes-vous prêts à développer une flotte interne de vélos et un plan de mobilité employeur ?

La mobilité des agents est un réel enjeu compte tenu de la superficie de la commune. Nous sommes favorables à une rationalisation du parc de véhicules au bénéfice de vélos de service lorsque l'usage, les conditions et les moyens le permettent, en complément des réseaux de transports en commun publics et du parc thermique.

Jalonnement cyclable clair. Comment améliorez-vous la signalétique horizontale, verticale, directionnelle ? Votre projet :

La signalétique des voies cyclables est effectivement un enjeu important. Dans le cadre du plan de circulation, nous ne manquerons pas de porter une attention particulière à cet enjeu de la quasi-inexistence de signalisation dans les rues adjacentes et le manque de marquage de sens interdits.

Communication grand public. Informer sur les travaux, promouvoir le partage de la route, valoriser des nouveaux aménagements, rendre publiques des données liées à la circulation... Votre projet :

Nous souhaitons, plus largement, offrir une communication plus lisible aux habitants. Notre campagne montre notre souci d'une communication accessible auprès de tous et, dans la continuité de cette volonté, nous souhaitons appliquer ce principe à la tête de la commune. Nous souhaitons par ailleurs appliquer la transparence la plus large possible et, au-delà de communiquer, nous ambitionnons de co-construire avec les habitants qui seront donc partie prenante des projets (dont travaux) et en seront donc parfaitement informés.

Observatoire des mobilités actives. Création d'un outil public de suivi :

Comme pour l'ensemble des politiques, nous souhaitons rendre publics des indicateurs objectifs sur le site de la municipalité. Nous souhaitons également les présenter dans le journal municipal consacré au budget.

Les politiques publiques de mobilité, y compris de vélo, entrent dans ce cadre.

Nous vous invitons à présenter toute autre proposition concernant :

- *le vélo pour les seniors ;*
- *le tourisme à vélo ;*
- *le cyclo-logistique ;*
- *les ateliers participatifs en lien notamment avec Pignons sur rue ;*
- *la formation des agents ;*
- *le soutien aux entreprises et écoles ;*
- *la participation citoyenne ;*
- *les manifestations ;*
- *la structuration de la filière vélo citoyenne en s'appuyant sur les acteurs du territoire. (Pignons sur Rue Cotentin, les Vélo)*

Je souhaite la création d'un circuit pour l'apprentissage du code de la route destiné aux écoliers (dans le jardin public ou dans le parc que nous créerons sur le site de l'ancien camping de la Saline).